

Effectifs étudiants en 2017-2018 : 9^e année consécutive de hausse ; +4,5 % d'étudiants étrangers

Paris - Publié le mardi 29 janvier 2019 à 18 h 40 - Actualité n° 137983

En 2017-2018, l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer a enregistré 2 680 400 inscriptions, indique le Sies dans une note d'information consacrée aux effectifs étudiants, publiée en décembre 2018.

Ainsi, « les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur en France augmentent pour la neuvième année consécutive », indique le Sies, qui précise avoir cette année modifié sa méthodologie de collecte des données. À dispositif équivalent, la hausse représente +1,4 % (+ 36 200 inscriptions) par rapport à 2016-2017 (+2,7 % et + 70 700 inscriptions bruts).

Parmi ces étudiants, 1 642 200 sont inscrits à l'université (61,3 % de l'ensemble des inscriptions dans l'enseignement supérieur), dont 340 000 nouveaux entrants. Ces effectifs sont en hausse de 1,2 % (+ 18 700 inscriptions), confirmant le ralentissement de la progression observé l'année précédente : +1,9 % en 2016, par rapport à 2015, après +4 % en 2015 par rapport à 2014.

« L'effet de la mise en place des conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classe préparatoire et à l'université, s'amortit », note le Sies.

Filière en forte progression, les écoles de commerce, gestion et comptabilité connaissent une hausse de leurs inscriptions de +5,9 %, après +8,1 % en 2016-2017.

L'enseignement privé est celui qui bénéficie le plus de cette hausse des effectifs. Il rassemble 520 200 étudiants en 2017-2018, soit 19,4 % des effectifs du supérieur, en hausse de 2,9 %. Une hausse quasi continue depuis 20 ans, car « en dehors de 2013, 2014 et 2015 qui font figure d'exception, le rythme de croissance des inscriptions dans l'enseignement public a toujours été depuis 1998 inférieur à celui observé dans l'enseignement privé », remarque le Sies.

L'origine sociale des étudiants de nationalité française « évolue très peu d'une année sur l'autre ». Ainsi, toutes formations confondues, 35 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession intellectuelle supérieure tandis que 12 % sont des enfants d'ouvriers et 16 % d'employés (contre 19 %, 20 % et 26 % dans la population).

En 2017, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère est de 343 400, soit +4,5 % de plus qu'en 2016 à dispositif équivalent, avec une hausse dans toutes les formations, excepté en DUT (-1,6 %) et dans les formations d'ingénieurs universitaires (-3,0 %). La part de ces étudiants dans l'enseignement supérieur continue de croître légèrement et atteint 12,8 % en 2017 : un chiffre qui a quasiment doublé depuis 2000.

Toutes les académies connaissent une hausse des effectifs en 2017-2018, à dispositif équivalent, sauf à Reims, Rennes, Besançon, et Rouen. L'Île-de-France concentre plus d'un quart des étudiants (26,4 %), en y ajoutant les académies de Lyon, Lille, Toulouse, Nantes et Bordeaux, les effectifs dépassent les 50 %.

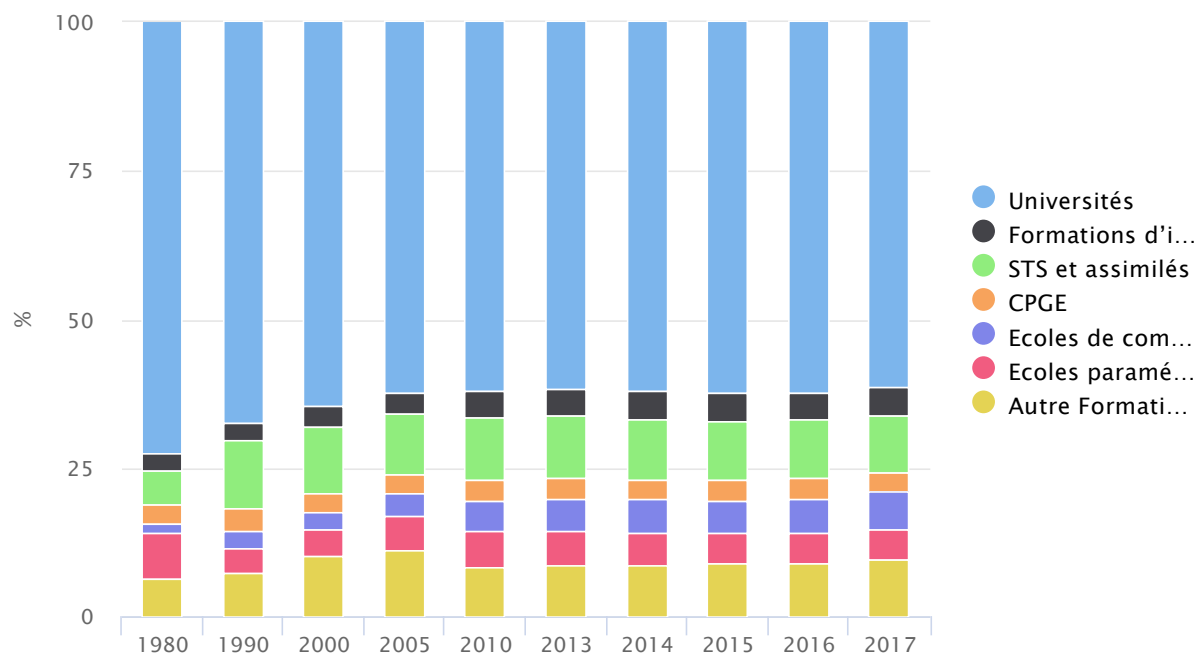
Méthodologie

- Les résultats présentés fin 2018 ne sont pas directement comparables à ceux publiés fin 2017 (effectifs 2016), car « des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé (auparavant fondé sur des données agrégées pour certains établissements) ont été mises en œuvre depuis la collecte 2016-2017 », précise le Sies. Sont principalement concernés, des établissements publics ou privés hors tutelle du Mesri : écoles d'art et de commerce.
- Les commentaires de la note d'information ont donc été enrichis d'évolutions « à dispositif équivalent » entre les rentrées 2016 et 2017, neutralisant ainsi les discontinuités statistiques induites par la collecte.
- La note ne prend pas en compte les universités de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, soit 6 196 étudiants en 2017-2018.
- Un étudiant est considéré comme nouvel entrant s'il s'inscrit pour la première fois en première année de cursus licence, qu'il soit nouveau bachelier de l'année ou non (étudiants étrangers ou ayant reporté leur inscription à l'université).
 - Parmi les nouveaux entrants à l'université, 85,5 % ont obtenu leur baccalauréat en 2017.
 - Les étudiants qui se réorientent depuis une autre filière ne sont pas des nouveaux entrants, sauf s'ils étaient simultanément déjà inscrits à l'université.

La hausse des effectifs dans l'enseignement supérieur cache des réalités variables

L'augmentation structurelle des effectifs est « majoritairement due à celle du nombre d'étudiants inscrits à l'université, en formations d'ingénieur ainsi qu'en écoles de commerce, gestion et comptabilité », note le Sies, ajoutant que « les IUT et les CPGE contribuent dans une mesure moindre à cette hausse ».

Répartition des étudiants selon le type de formation et évolution depuis 1980



Sources : Sies - Mesri

À l'université, des hausses contrastées

Les évolutions du nombre total d'inscriptions à l'université sont contrastées en fonction des filières et du niveau d'études.

- Les effectifs en DUT poursuivent une augmentation très modérée (+0,2 % après +0,3 % en 2016) avec 116 800 étudiants inscrits.
- Dans les disciplines de santé, les effectifs progressent depuis de nombreuses années : +1,4 % (+1,0 % en 2016, +1,9 % en 2015).
- Les disciplines générales scientifiques sont toujours particulièrement dynamiques avec des effectifs en progression pour la quatrième année consécutive : +2,3 % (+2,6 % en 2016, +4,3 % en 2015).
- Le groupe arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales voit ses effectifs totaux progresser dans de moindres proportions (+1,2 % contre +1,8 % en 2016 et 3,7 % en 2015).
- Le droit enregistre une hausse de +1,3 % après -1,9 %.
- À l'inverse, en économie, gestion, les effectifs enregistrent une baisse de -1,1 % après une légère hausse de +0,3 % en 2016-2017.

En cursus licence, les effectifs continuent à croître, mais à un rythme presque deux fois moindre qu'en 2016 (+1,6 %). En cursus master, ils augmentent à nouveau (+0,5 %, après +0,8 % en 2016) et diminuent à nouveau en cursus doctorat même si la baisse ralentit (-0,7 % après -2,3 %). Hors doubles inscriptions en CPGE, la hausse en cursus licence est de 1,4 %.

Légère baisse en STS

À la rentrée 2017, 256 600 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs et assimilés. Les effectifs de ces formations demeurent relativement stables : -0,3 % en 2017 contre +0,4 % en 2016 dans la lignée des deux années précédentes +0,3 % en 2015 et +0,1 % en 2014.

Cette stabilité vient en rupture après plusieurs années d'augmentation : entre 2010 et 2013, les effectifs avaient ainsi progressé de 1,7 % par an en moyenne.

Même si leur part a baissé de plus de dix points depuis 2009, les bacheliers technologiques restent les plus nombreux à fréquenter les STS, avec 34,9 % du nombre total d'entrants. Parallèlement, la part des bacheliers professionnels en STS augmente depuis une dizaine d'années, ils sont 28 %, en hausse de deux points par rapport à 2016.

Croissance importante en filière ingénieur et stabilisation en CPGE

Les formations d'ingénieurs continuent de connaître une importante progression. En 2017-2018, elles enregistrent +4,1 % de hausse de leurs effectifs, comme en 2016-2017. Une tendance qui s'inscrit dans le long terme :

« En 25 ans, les effectifs ont été multipliés par 2,5, et depuis 2012, la progression s'est faite à un rythme moindre, avec une croissance totale de 18 %. »

Les effectifs des CPGE ont augmenté régulièrement et modérément depuis une quinzaine d'années, passant de 70 300 inscrits à la rentrée 2000 à 86 500 à la rentrée 2017. Ces effectifs sont restés constants entre 2016 et 2017.

Les effectifs des classes scientifiques augmentent de 0,3 % en 2017-2018 (ils représentent 62,3 % des étudiants de CPGE), tandis que ceux de la filière économique et de la filière littéraire sont en baisse de respectivement 0,6 % (23,2 % des effectifs) et 0,4 % (14,5 % des effectifs).

La part du privé en hausse continue

Depuis 1998, les inscriptions dans l'enseignement privé ont crû de 89 % à dispositif équivalent (+ 225 500 inscriptions), tandis qu'elles n'ont augmenté que de 15 % dans l'enseignement public (12 % hors accroissement des doubles inscriptions).

La répartition par filière des étudiants du secteur privé contraste avec celle du secteur public :

- 33 % des étudiants du secteur privé sont inscrits dans une école de commerce, gestion et comptabilité (hors STS) ;
- 15 % sont en lycée (STS, CPGE) ;
- 11 % dans une école paramédicale ou menant aux fonctions sociales ;
- 11 % en école d'ingénieur ;
- 9 % dans une école artistique ou culturelle ;
- et 7 % dans un établissement universitaire privé.

Les étudiantes plus nombreuses, dans une proportion stable depuis 30 ans

En 2017-2018, 55 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes.

« Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La proportion d'étudiantes n'a ensuite que très modérément progressé (+0,5 point depuis 2000). »

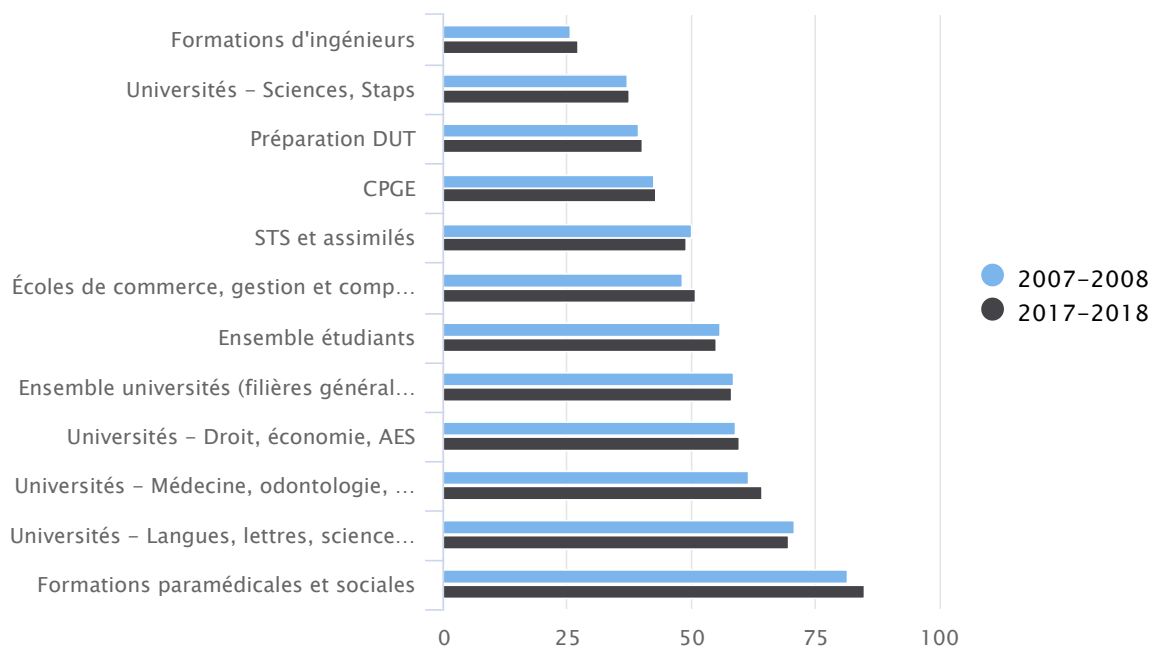
La progression la plus importante est observée :

- dans les écoles d'ingénieurs ou de commerce, gestion, comptabilité (+4,9 points en 16 ans),
- et dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie) (+6,8 points).

Quant à la proportion d'étudiantes, elle varie beaucoup selon le type d'études, allant de 85 % dans les formations paramédicales ou sociales, à 27,1 % en formations d'ingénieurs ou 31,1 % en CPGE scientifique.

À l'université, elles sont majoritaires en langues ou en lettres-sciences humaines (69,6 %) et minoritaires dans les autres disciplines scientifiques (37,4 %).

Part des femmes par type de formation entre 2007 et 2017



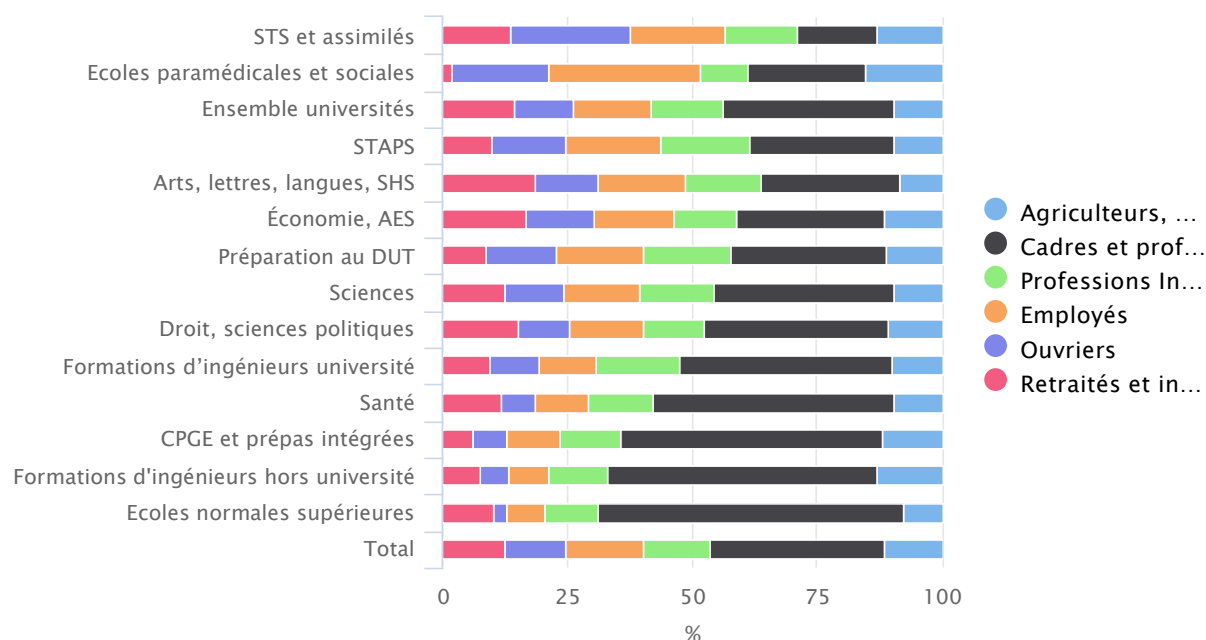
Sources : Sies - Mesri

Une origine sociale marquée par une surreprésentation des CSP+

- La surreprésentation des enfants de cadres supérieurs est plus visible dans les ENS, les CPGE, les formations d'ingénieurs et les écoles de commerce.
- Si les enfants d'ouvriers sont sous-représentés dans la plupart des filières de l'enseignement supérieur, c'est moins le cas en STS (24 %) ou dans les écoles paramédicales et sociales (19 %).

- La proportion d'enfants de professions intermédiaires et d'employés est relativement homogène d'une filière à l'autre, malgré une légère surreprésentation en DUT (17 %) et en Staps (18 %) et, dans le cas des enfants d'employés, dans les écoles paramédicales et sociales (30 %).
- À l'université, et presque comme dans l'ensemble de la population étudiante française, les enfants de cadres et de personnes exerçant une profession intellectuelle supérieure représentent 34 % des effectifs (contre 19 % dans la population). Une surreprésentation visible surtout dans les disciplines de santé (48 %) et dans les formations d'ingénieurs (43 %).
- Cette surreprésentation des enfants de cadres supérieurs se renforce au fil du parcours : leur part passe de 31 % en cursus licence à 38 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 13 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 6 % en cursus doctorat.

Répartition des étudiants par origine socio-professionnelle selon leur formation en 2017



Note : Les proportions sont calculées en excluant les étudiants pour lesquels l'origine n'est pas renseignée, soit 15% d'entre eux.

La proportion de bénéficiaires d'aides financières en légère diminution

L'ensemble des étudiants bénéficiaires d'une aide représentent 39 % des étudiants inscrits dans une formation ouvrant droit à une bourse. Cette part est en léger recul pour la deuxième année consécutive (- 0,2 point en 2017 après - 0,3 point en 2016).

Nombre et proportion d'étudiants percevant une aide depuis 2014

Population	2014	2015	2016	2017
Effectif des étudiants percevant au moins une aide (en milliers)	683,60	711,30	719,40	725,00
Effectif total des étudiants (en milliers)	2 471,20	2 550,80	2 609,70	2 680,40
Part d'étudiants percevant une aide dans l'effectif total (en %)	27,66	27,89	27,57	27,05

Sources : Sies - Mesri

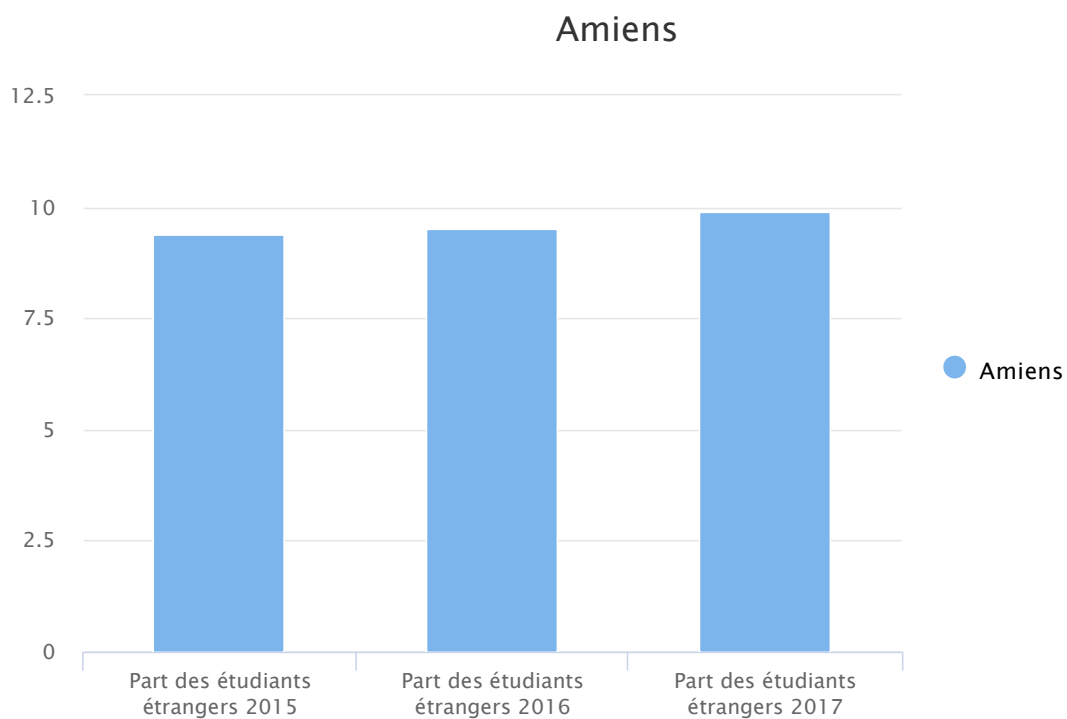
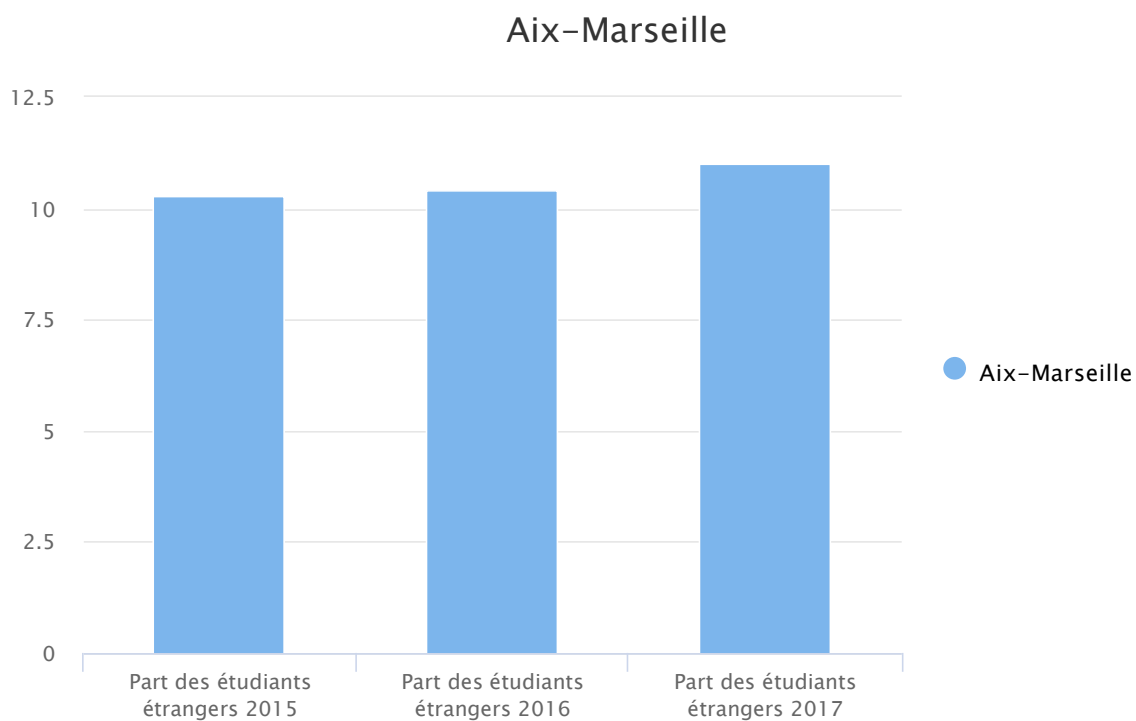
Origine géographique et localisation des étudiants étrangers

- Près d'un étudiant étranger sur cinq est originaire de l'Union européenne (18,6 %) ;
- un sur deux est issu du continent africain : 25 % d'entre eux viennent du Maghreb et 21 % du reste de l'Afrique ;
- 22 % sont originaires d'Asie ou d'Océanie ;
- 9 % du continent américain.

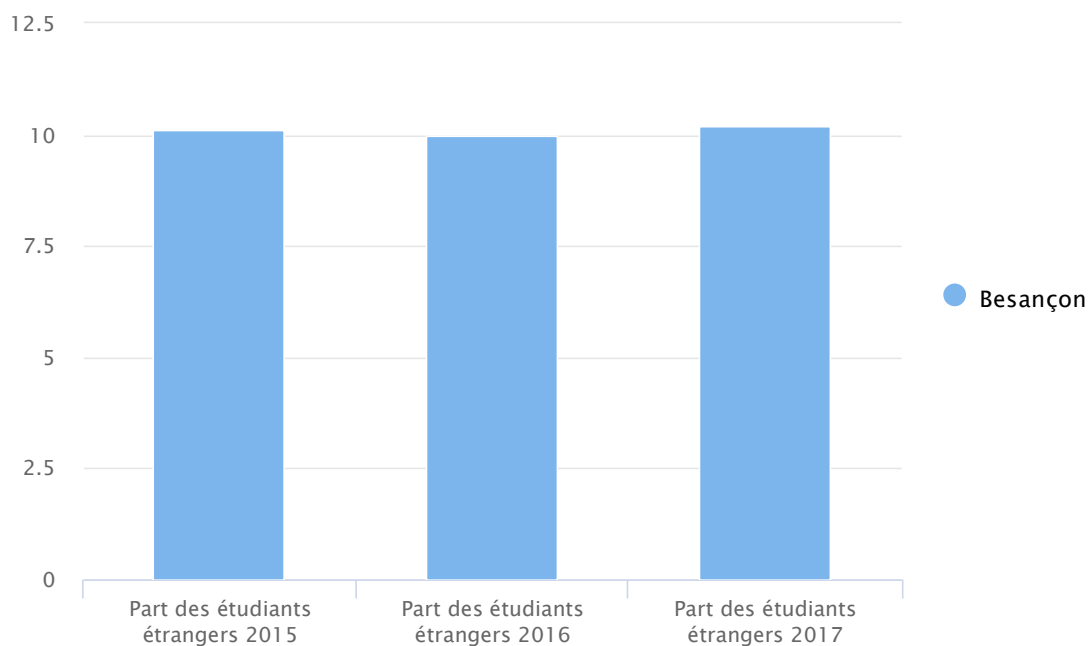
L'origine géographique varie avec le degré d'études de la formation à l'université : les étudiants originaires d'Asie sont surreprésentés en cursus doctorat, où ils constituent près d'un étudiant étranger sur trois, tandis qu'en cursus master, ce sont les étudiants originaires d'Afrique les plus représentés (50 %).

Ils sont plus nombreux dans les académies d'Ile-de-France (14,9 % à Versailles, 16,1 % à Créteil et 18,3 % à Paris) ainsi que dans celles de Strasbourg, de Nice, de la Guyane et de Mayotte.

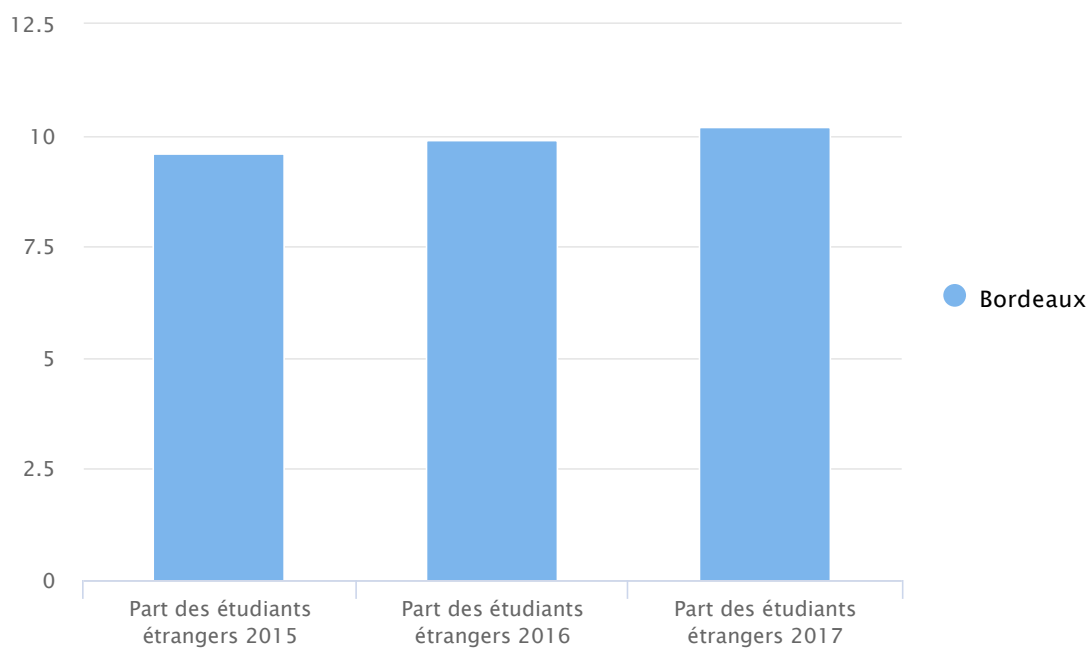
Part des étudiants étrangers pour chaque académie depuis 2015



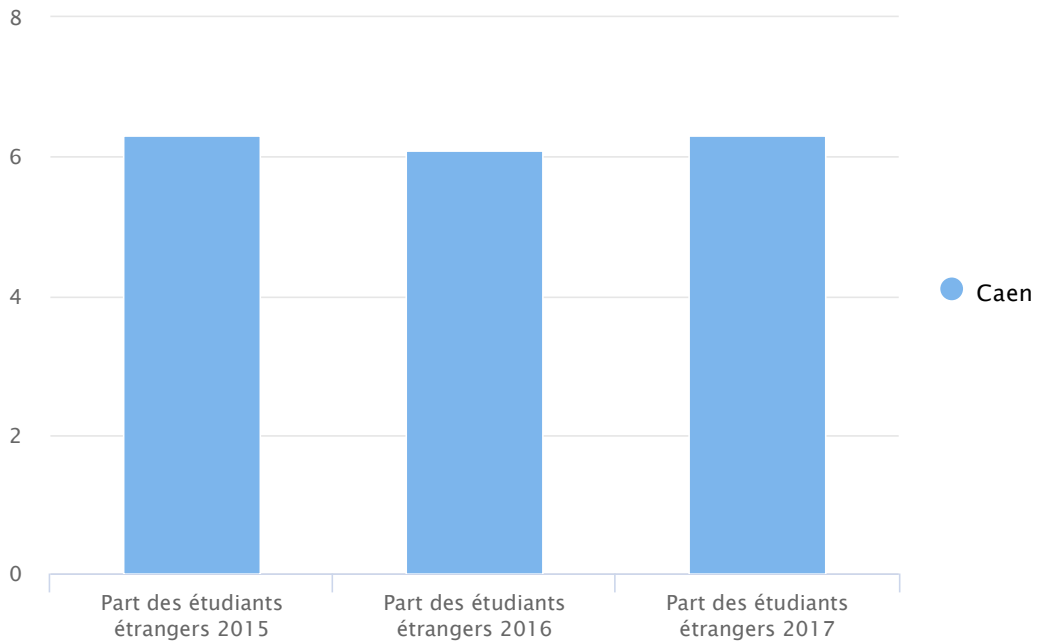
Besançon



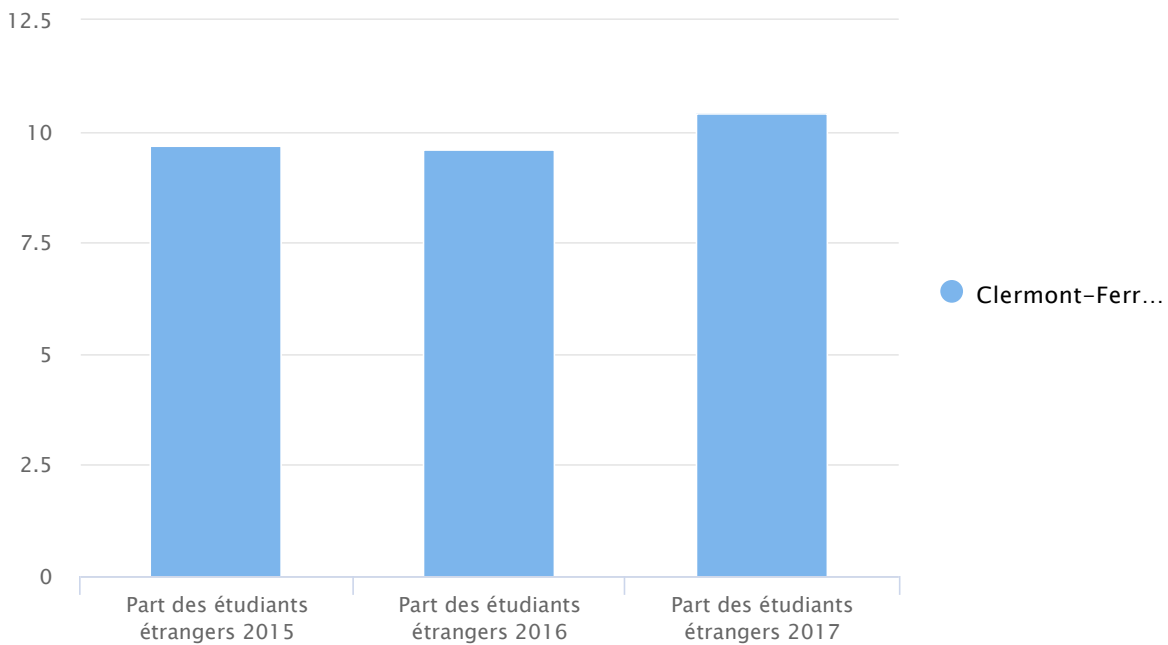
Bordeaux



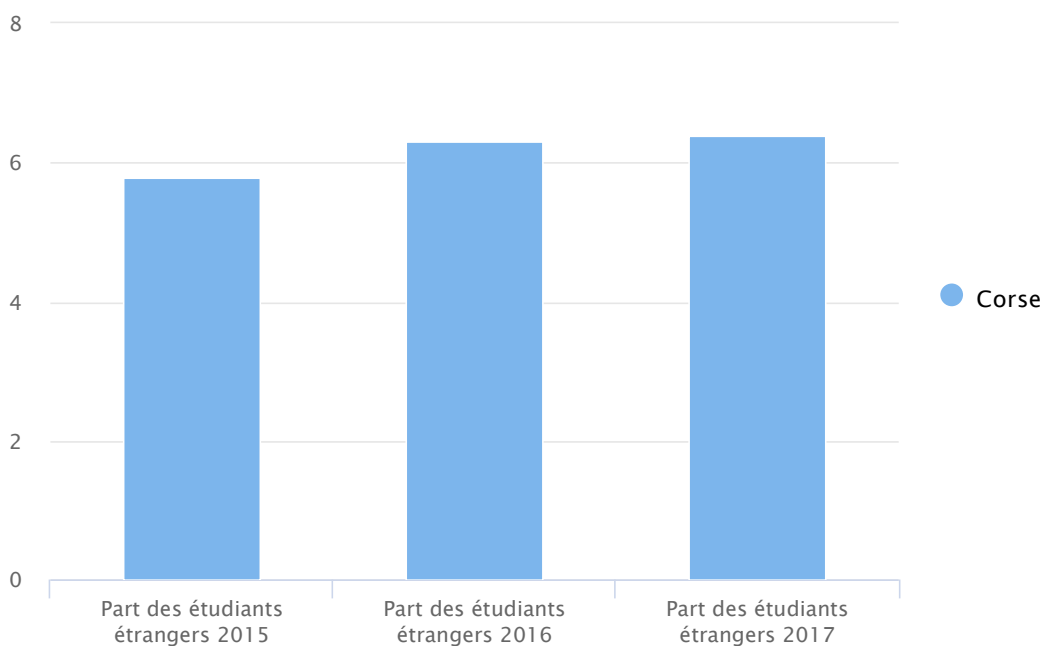
Caen



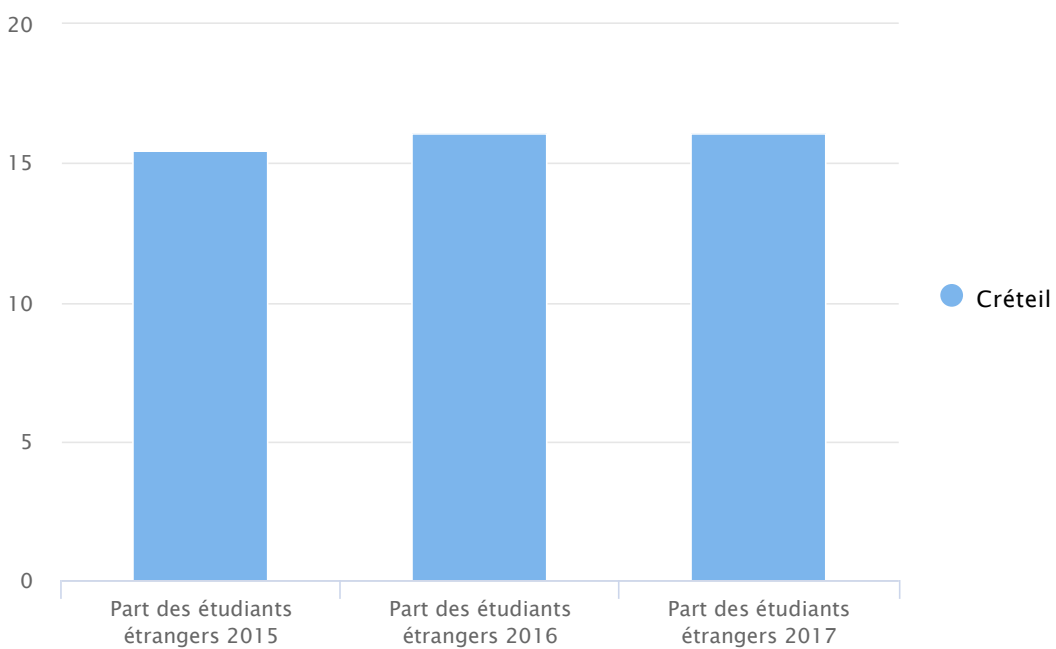
Clermont-Ferrand



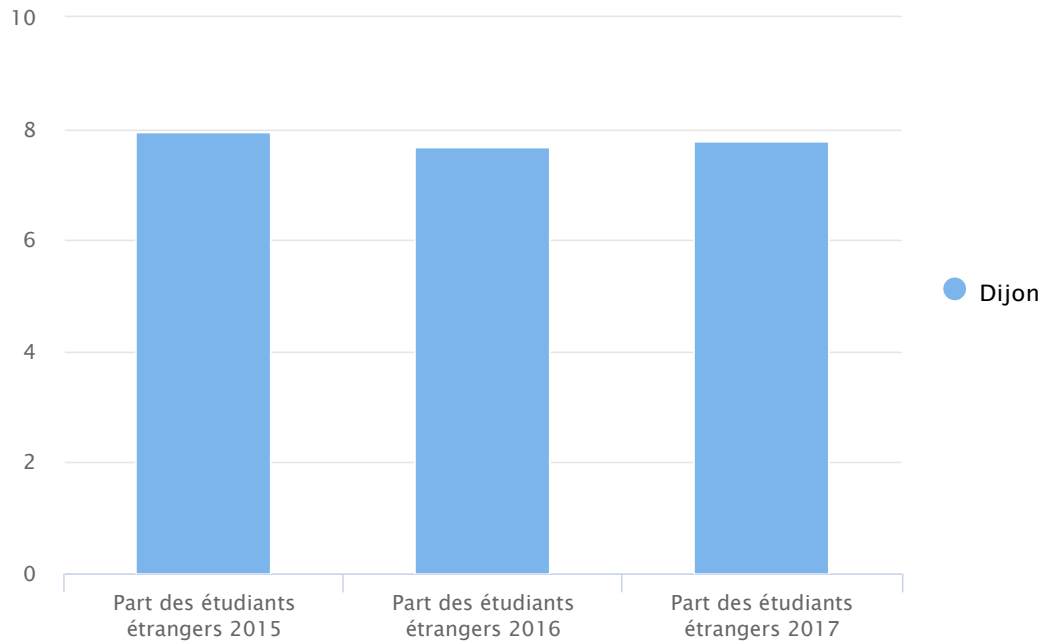
Corse



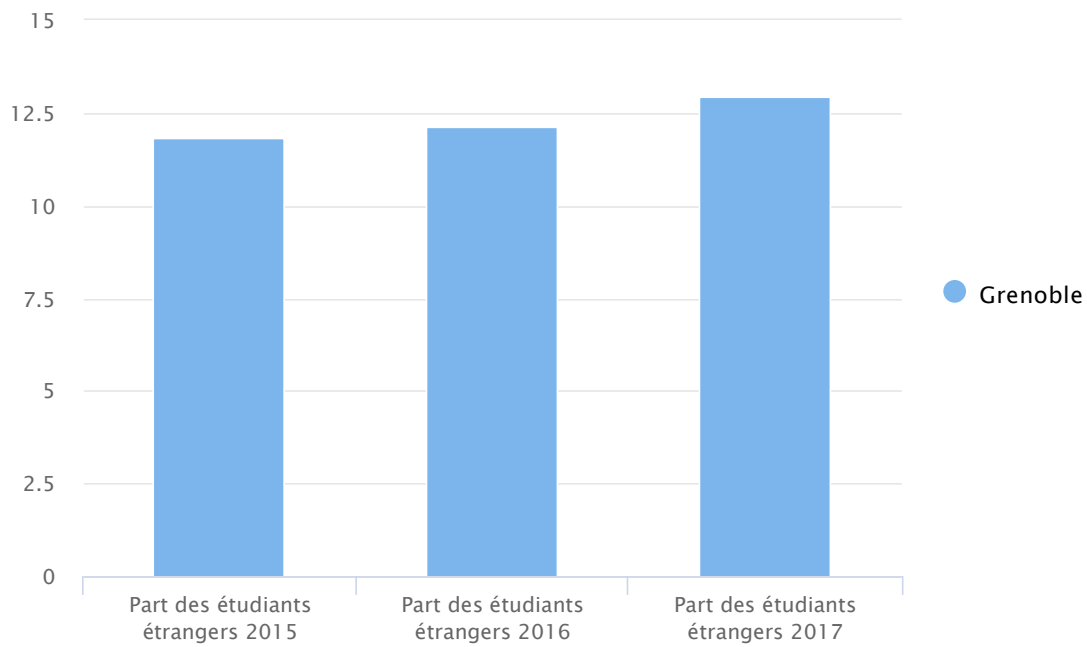
Créteil



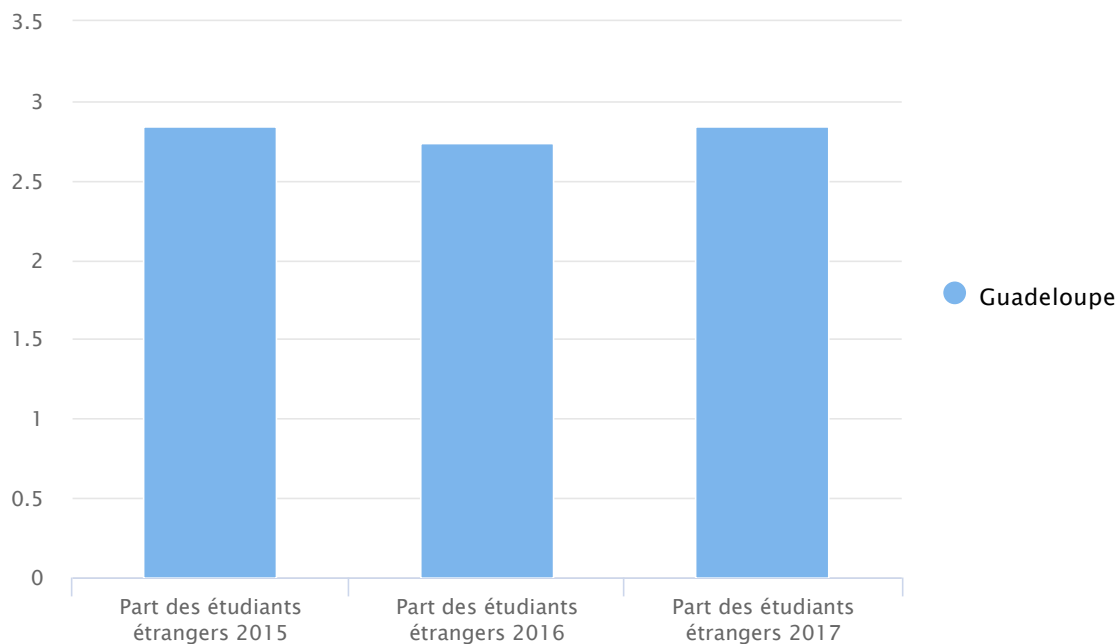
Dijon



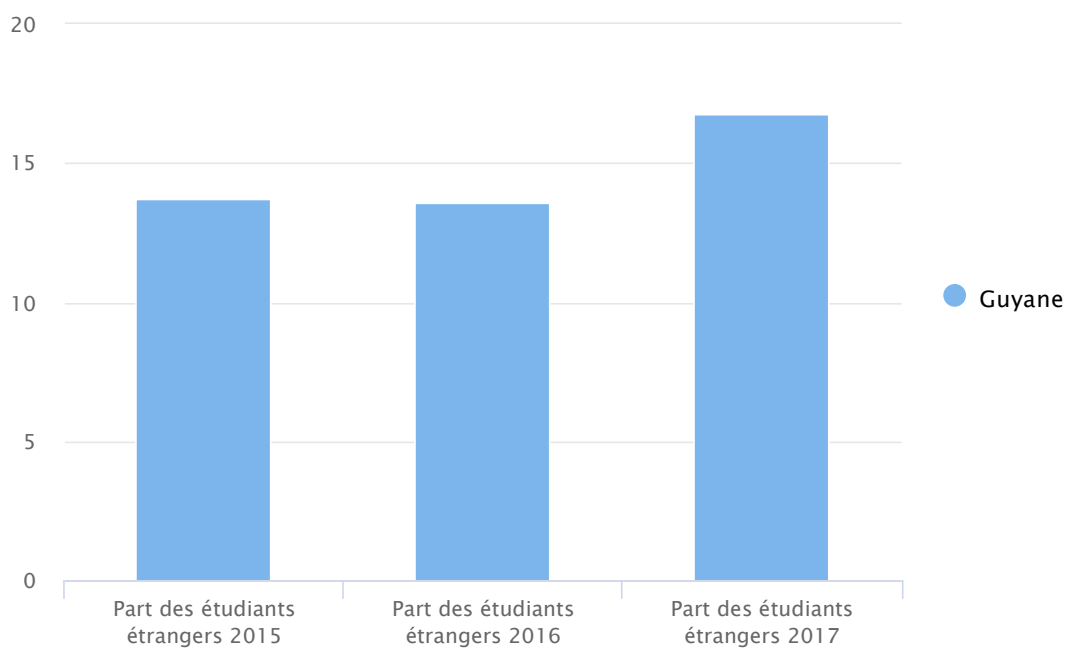
Grenoble



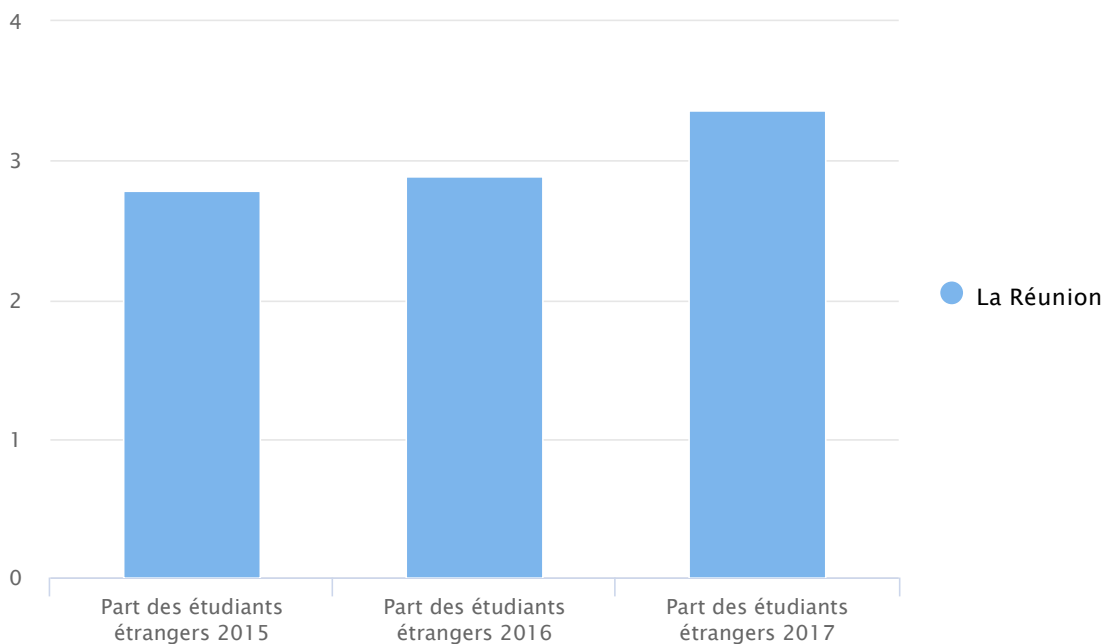
Guadeloupe



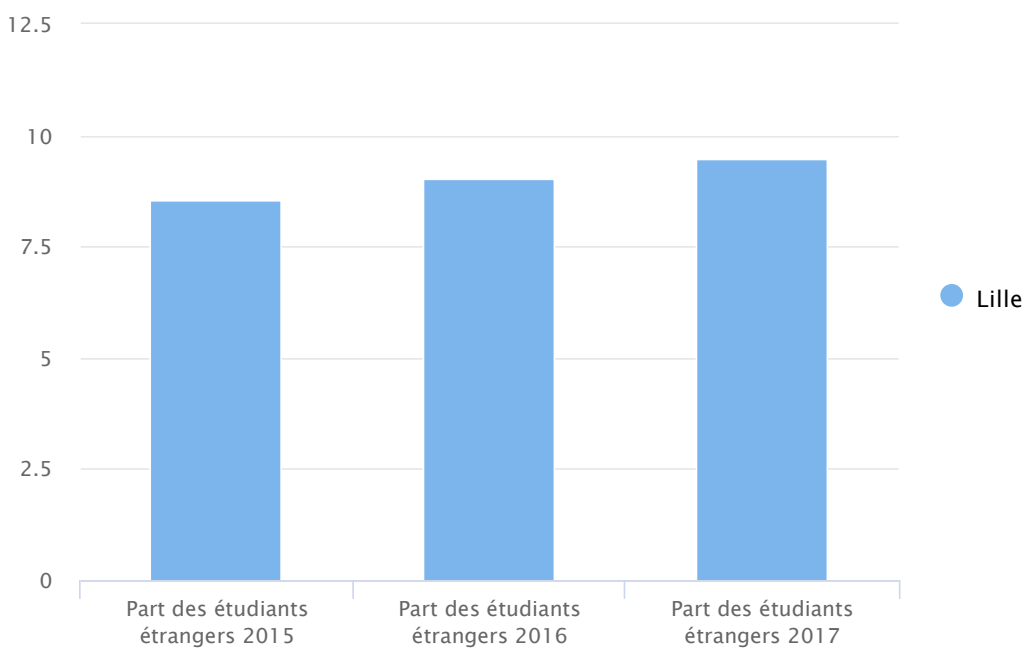
Guyane



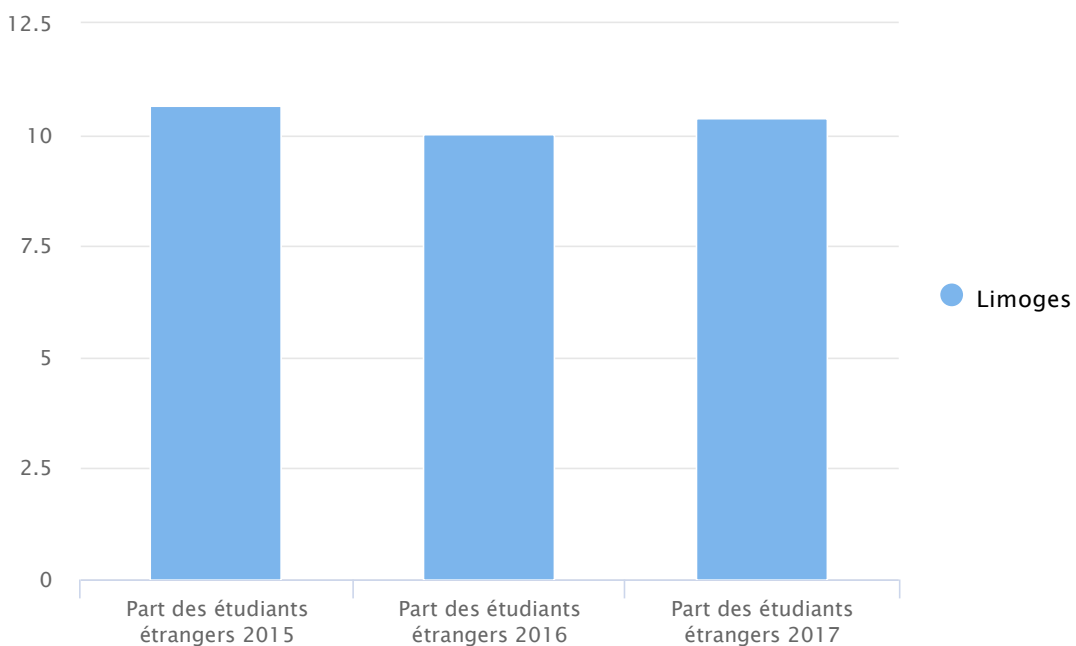
La Réunion



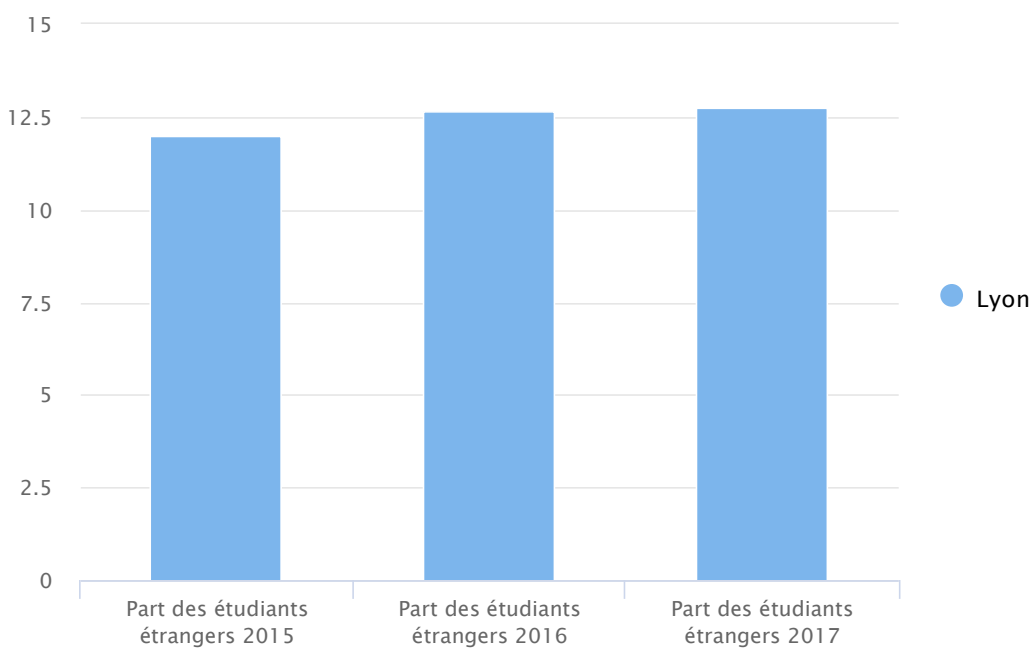
Lille



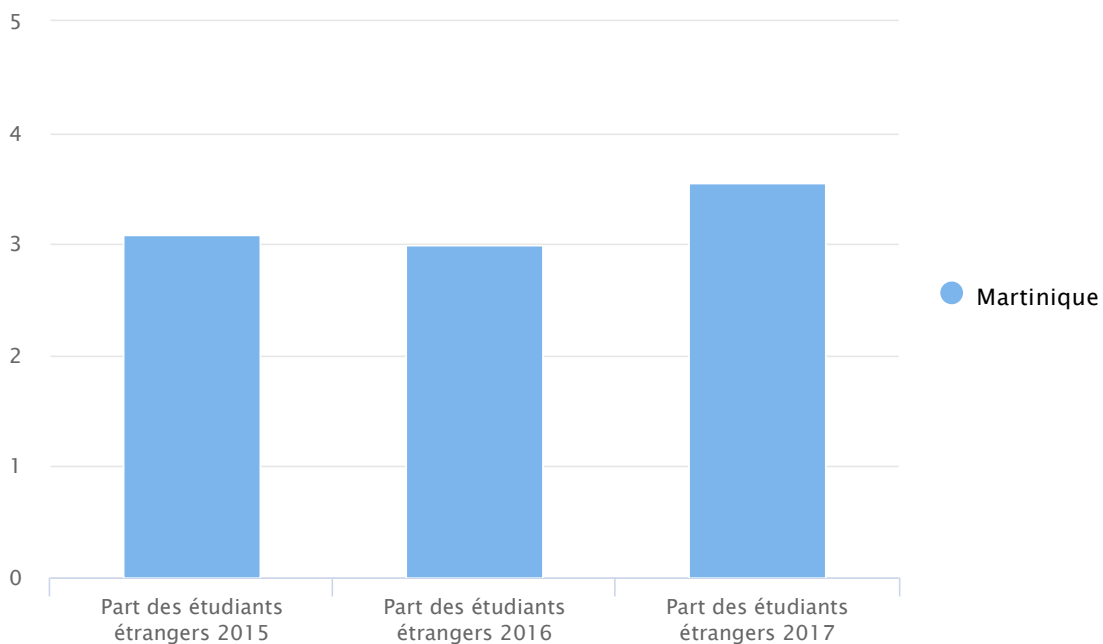
Limoges



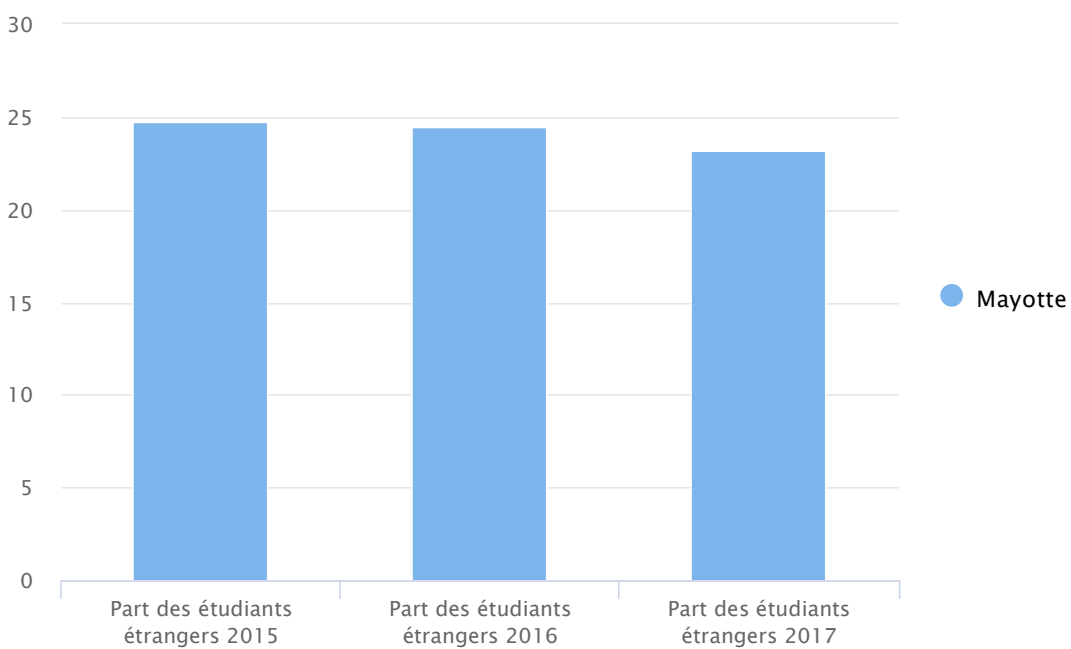
Lyon



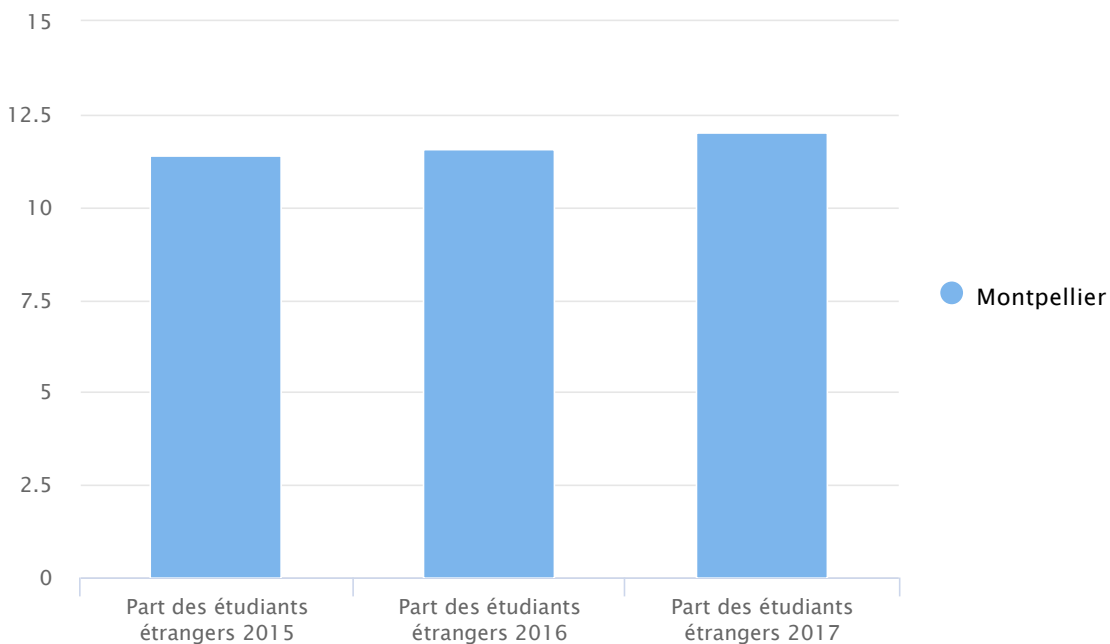
Martinique



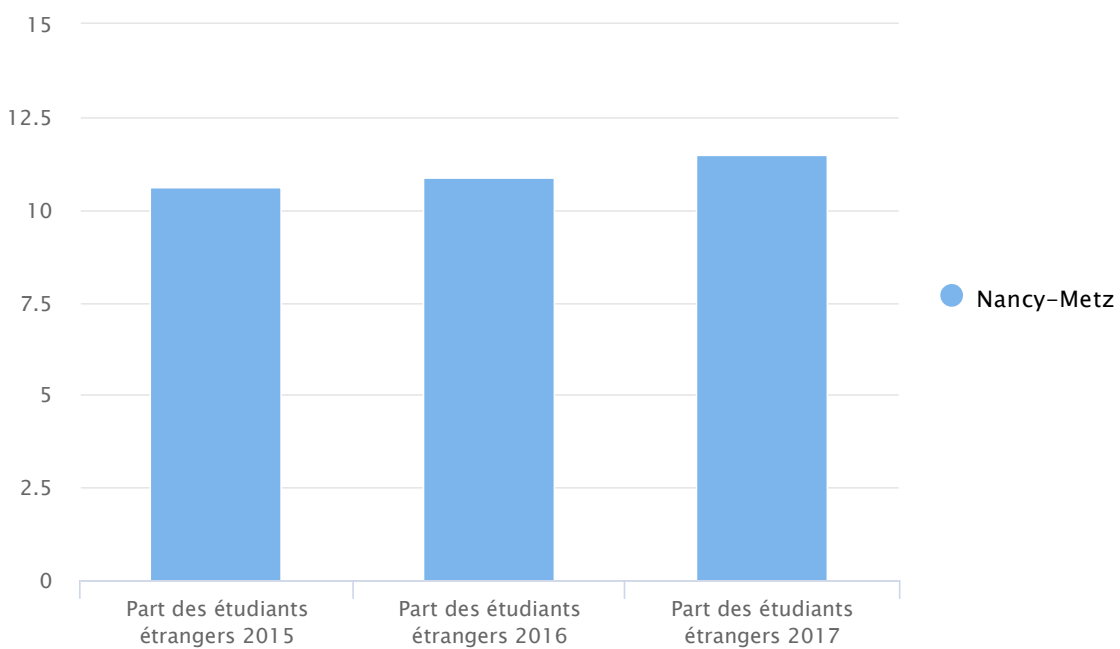
Mayotte



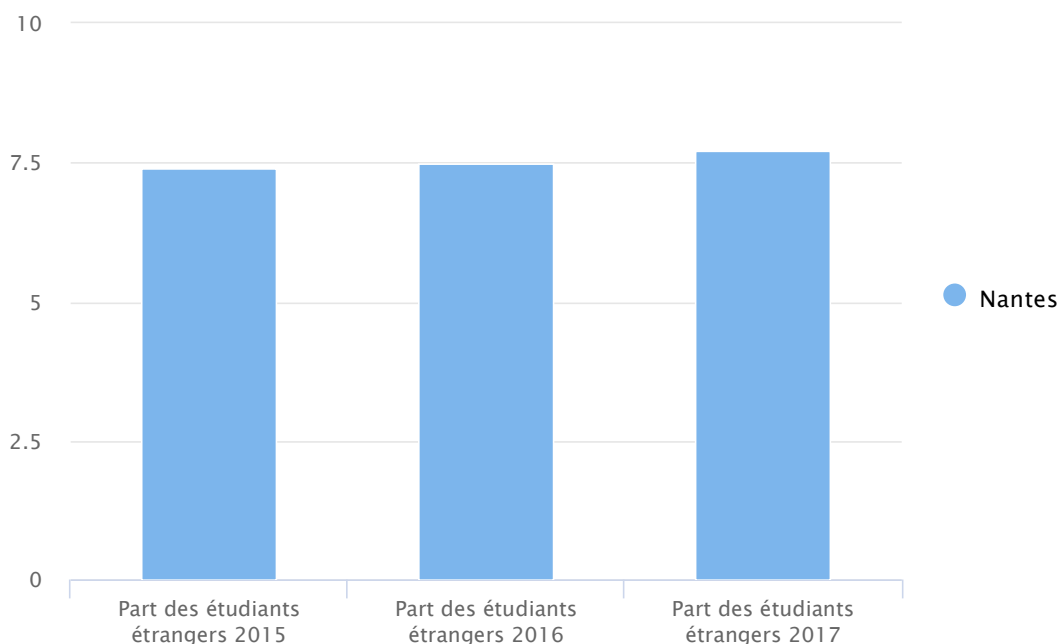
Montpellier



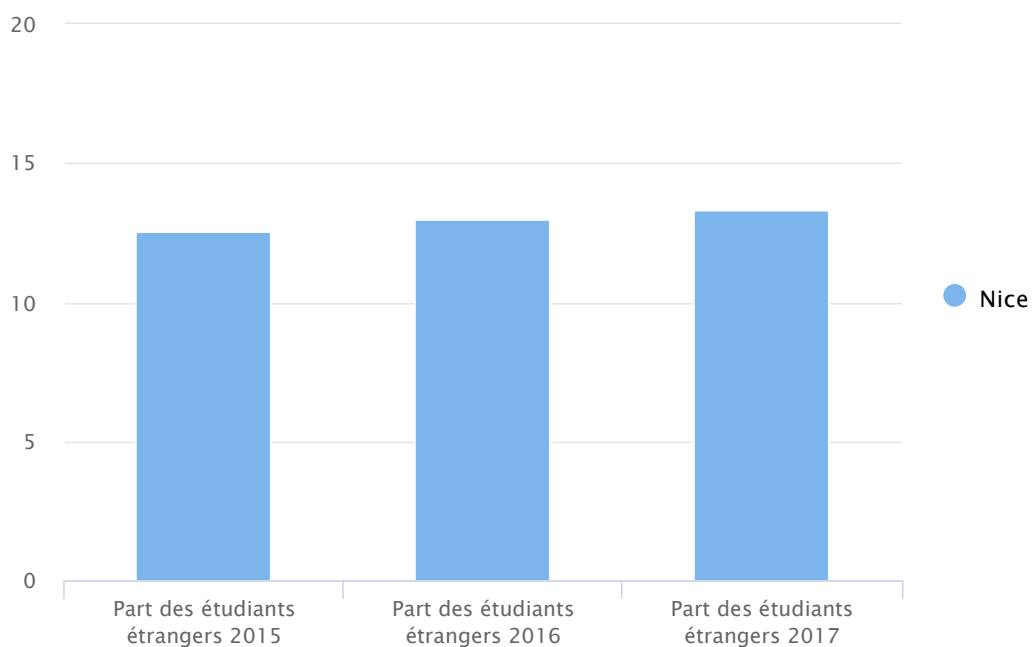
Nancy-Metz



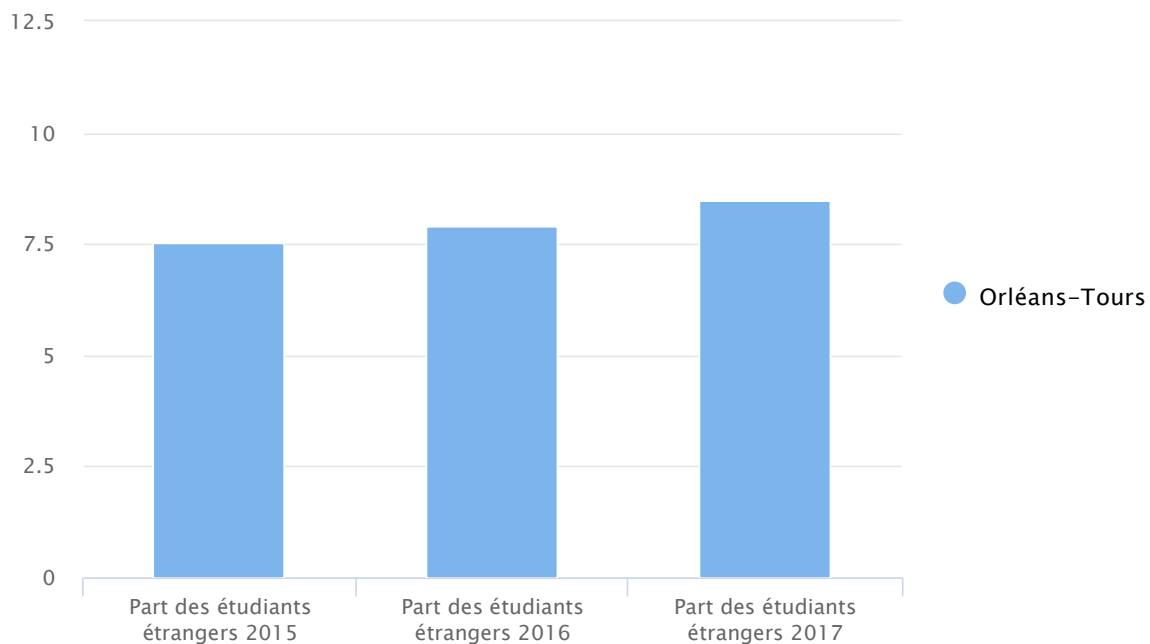
Nantes



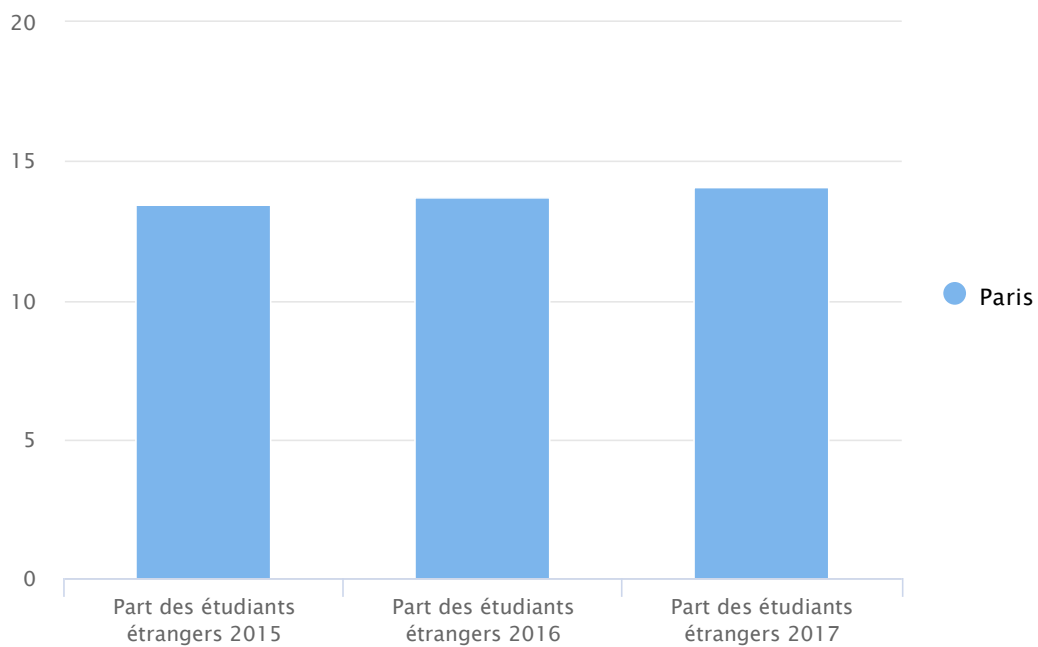
Nice



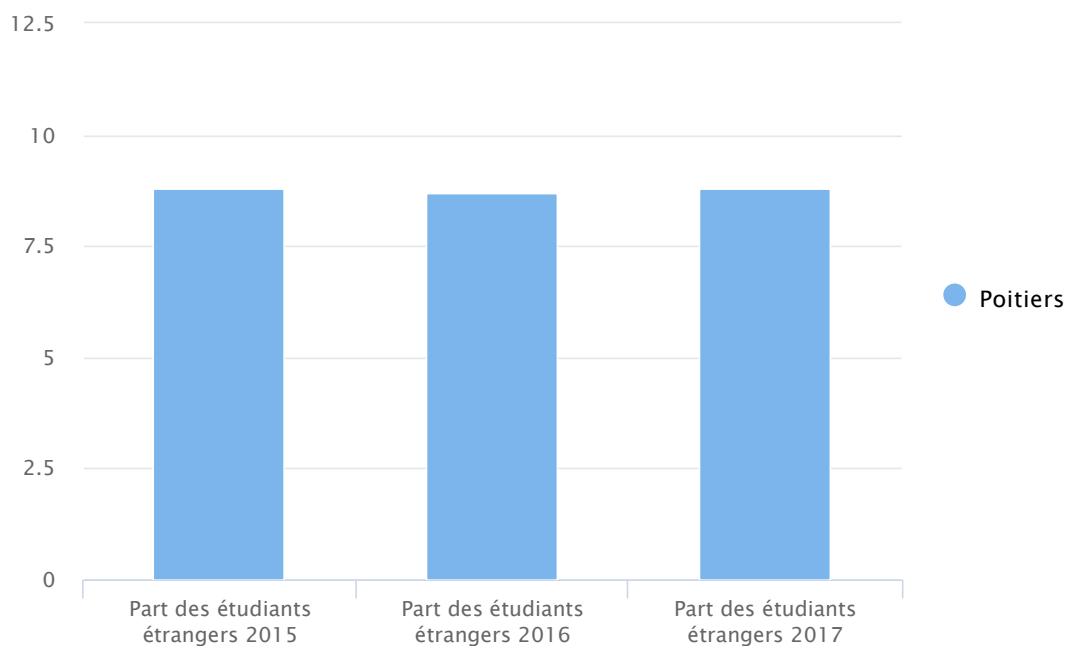
Orléans-Tours



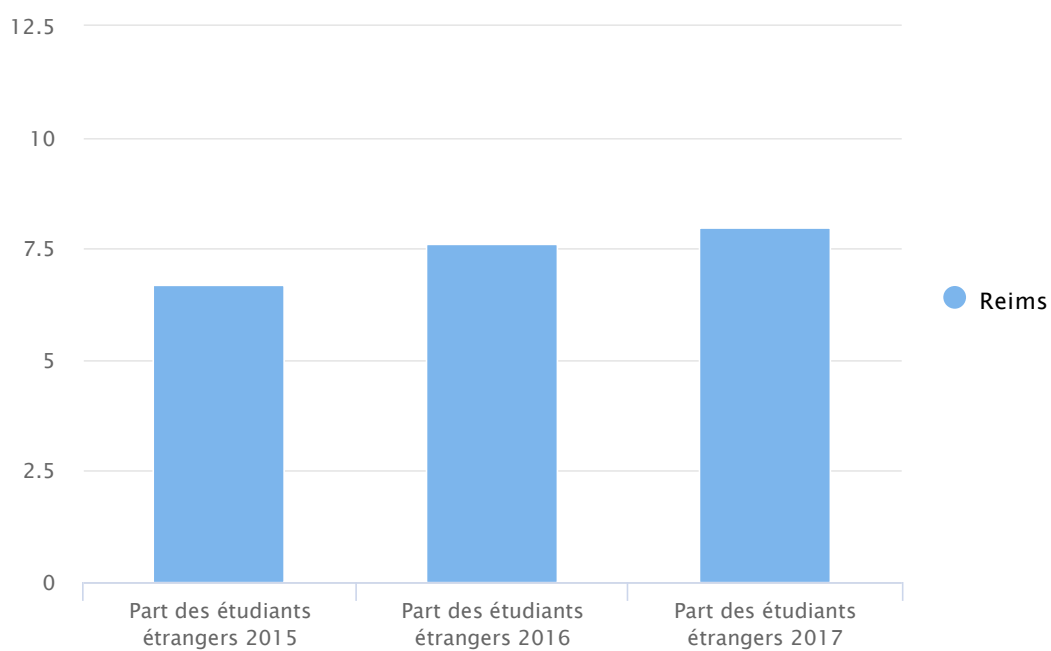
Paris



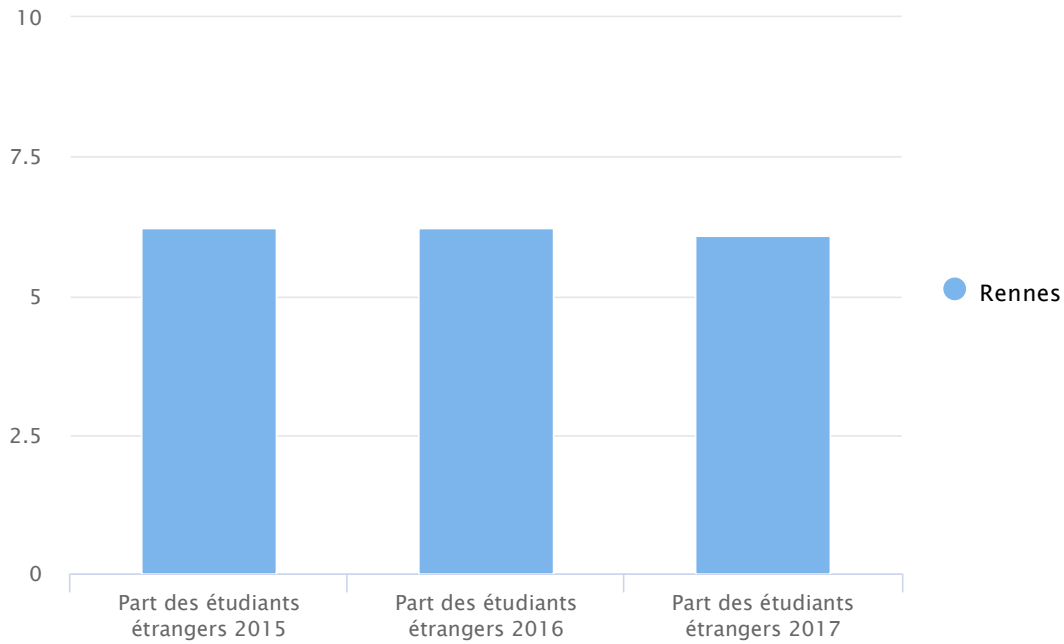
Poitiers



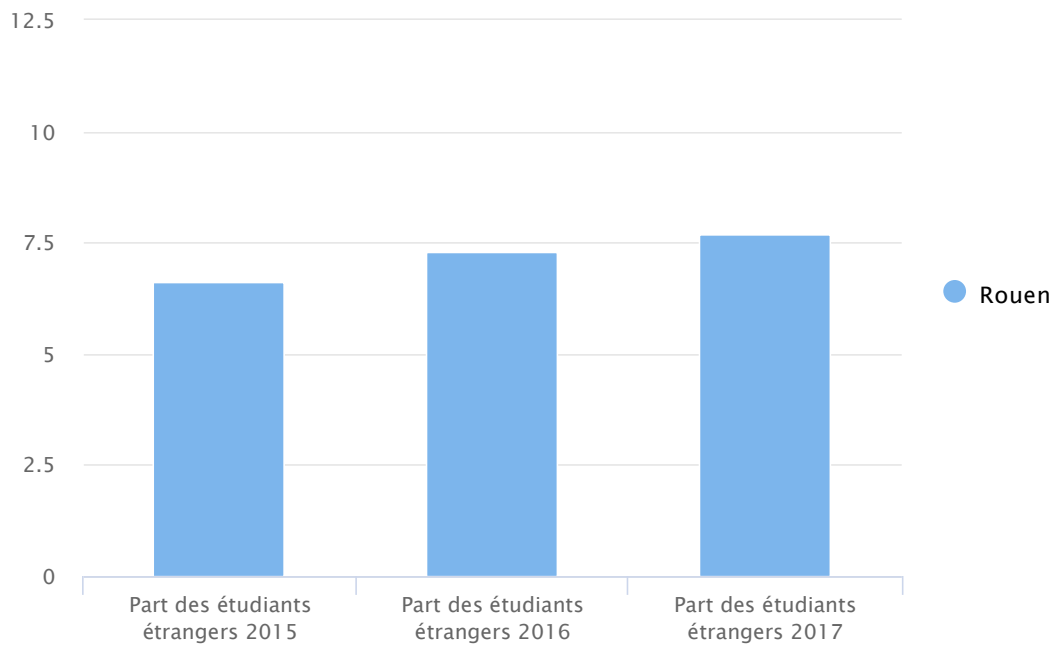
Reims



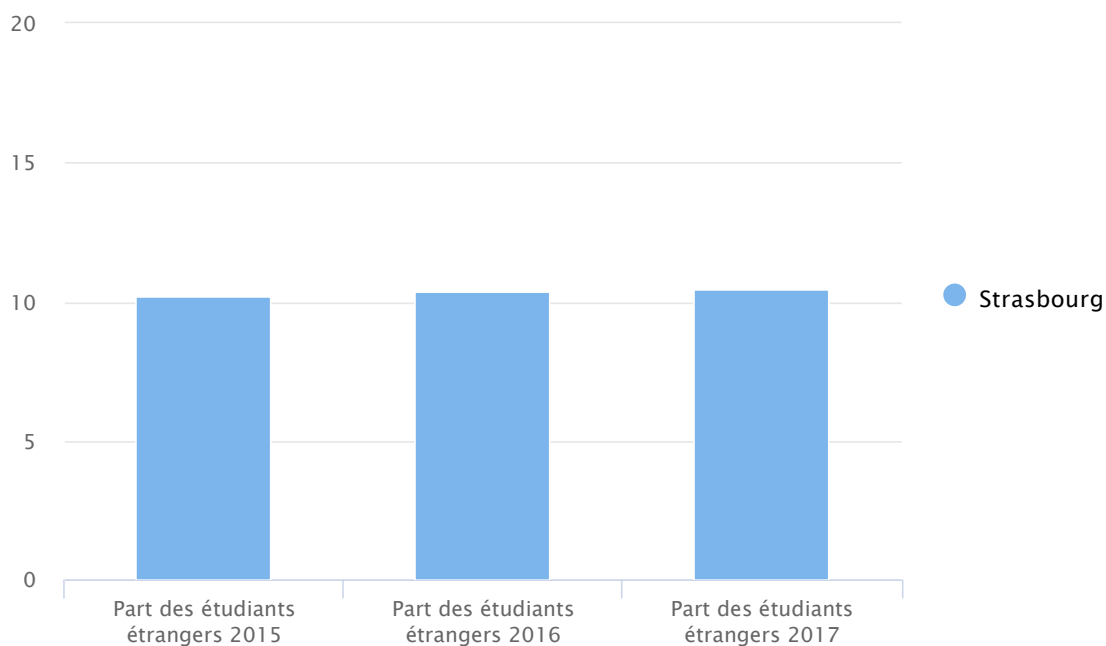
Rennes



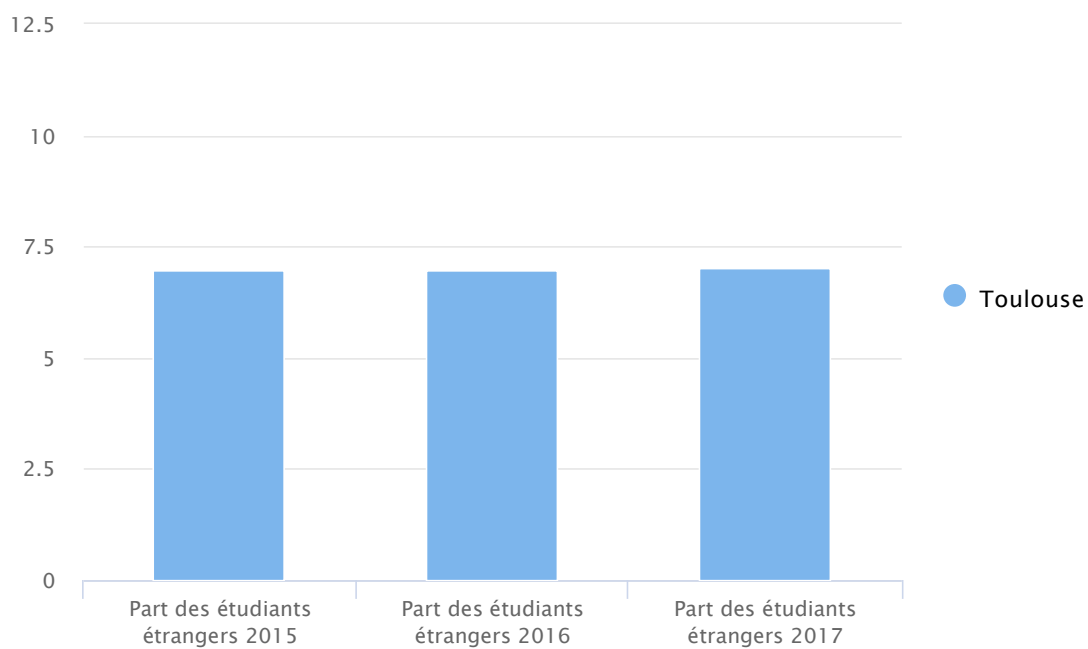
Rouen

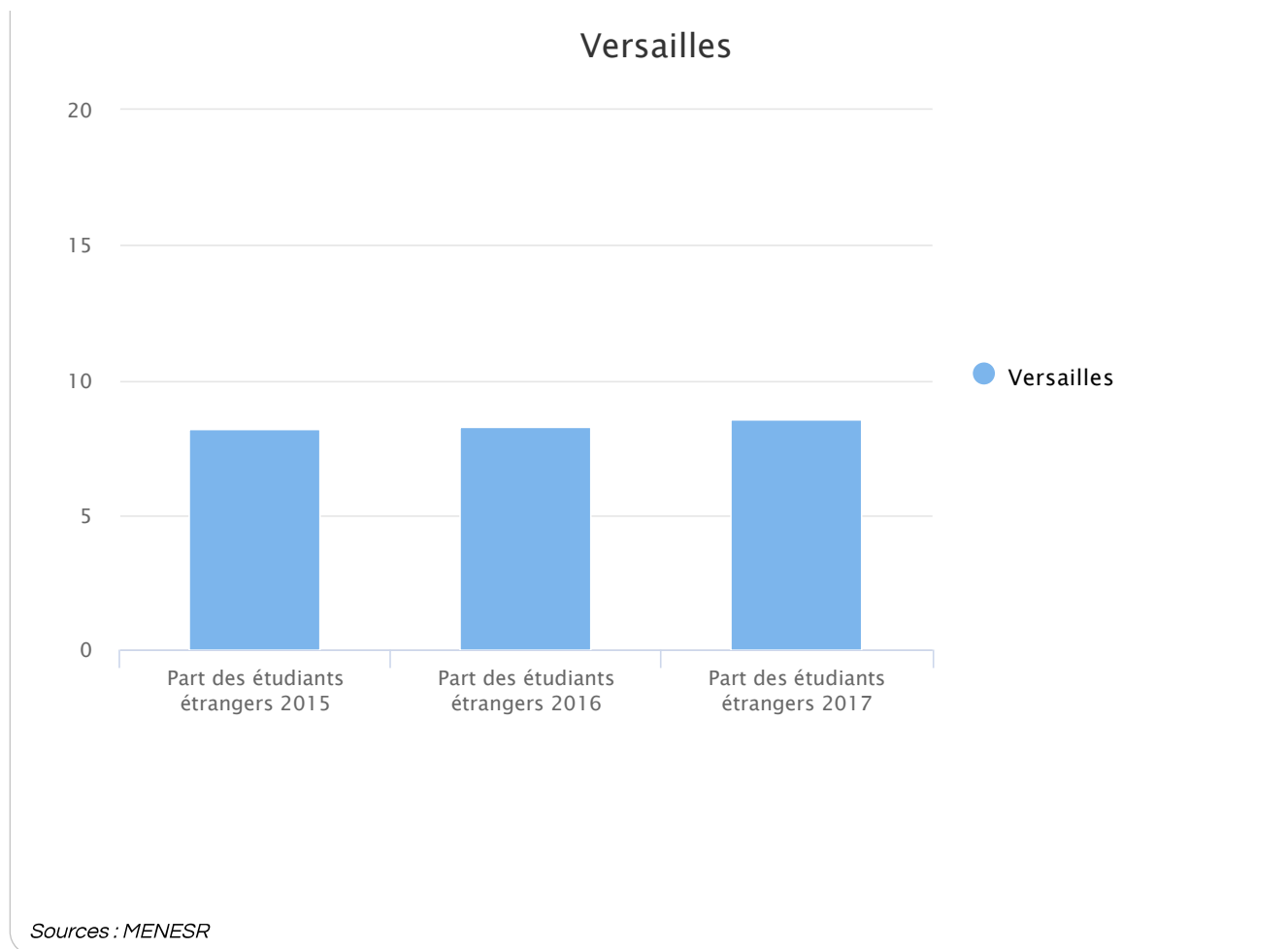


Strasbourg



Toulouse





Répartition des étudiants sur le territoire

- Les effectifs augmentent le plus dans les académies de Strasbourg (+ 3,3 %), Nice (+ 3,2 %), Versailles (+ 3,1 %) et Bordeaux (+ 3,5 %).
- L'académie de Paris concentre 13,6 % des effectifs, avec une disparité selon les filières :
 - 5 % des étudiants parisiens inscrits dans une filière courte (préparation au DUT, STS ou formation assimilée),
 - 49 % inscrits à l'université (contre respectivement 14 % et 61 % sur l'ensemble du territoire national),
 - une surreprésentation de l'enseignement privé, des écoles de commerce et des CPGE.
- Dans les académies de Guyane, Corse, Strasbourg, Nancy-Metz, Limoges, Orléans-Tours, La Réunion, Clermont-Ferrand, Montpellier, Poitiers, Aix-Marseille et Caen, plus des deux tiers des étudiants sont inscrits à l'université. Les écoles de commerce et l'enseignement privé y sont assez peu représentés.
- Dans certaines petites ou moyennes académies (Amiens, Limoges, Orléans-Tours, Besançon, Reims), la part des STS est très élevée (plus de 12,5 %, contre 9,4 % pour la moyenne métropolitaine). C'est aussi le cas dans les DOM.
- La part de l'enseignement privé est variable d'une académie à l'autre : de 3 % en Corse, Mayotte et Guyane à 29 % dans les académies de Nantes et Paris. Plus d'un étudiant sur cinq est dans le secteur privé dans les académies de Nice, Bordeaux, Lille, Lyon, et Versailles.

Effectifs étudiants par académie en 2017 et évolution

Effectifs étudiants par académie depuis 2015-2016, avec les effectifs et l'évolution par rapport à l'année précédente, la part du privé, la part des étudiants étrangers.

Académie	Effectifs 2017	Evolution 2017 / 2016 (%)	Part du privé 2017	Part des étudiants étrangers 2017
Bordeaux	132 361	3,5	22,3 %	10,2 %
Strasbourg	80 884	3,3	7,0 %	16,5 %
Nice	62 999	3,2	20,0 %	16,4 %
Versailles	197 131	3,1	23,8 %	14,9 %
Corse	5 551	2,7	2,5 %	6,4 %
Amiens	49 203	2,5	12,2 %	9,9 %
Montpellier	113 805	2,5	17,3 %	13,8 %
Poitiers	52 641	2,5	14,9 %	11,8 %
Clermont-Ferrand	47 093	2,3	9,5 %	10,4 %
La Réunion	21 426	2,0	7,0 %	3,5 %
Orléans-Tours	64 794	1,9	9,4 %	10,7 %
Toulouse	139 096	1,9	16,3 %	11,6 %
Limoges	23 439	1,7	8,7 %	11,1 %
Lille	180 338	1,7	24,6 %	10,0 %
Mayotte	8 628	1,6	2,6 %	26,0 %
Nantes	135 003	1,6	29,1 %	9,3 %
Dijon	46 047	1,6	12,7 %	7,8 %
Lyon	196 773	1,1	23,6 %	13,8 %
Grenoble	94 658	1,0	14,1 %	13,1 %
Martinique	8 628	0,9	11,5 %	3,9 %
Aix-Marseille	109 192	0,8	15,8 %	11,0 %
Créteil	146 391	0,7	15,8 %	16,1 %
Nancy-Metz	85 075	0,7	10,0 %	13,5 %
Paris	363 320	0,6	28,8 %	18,3 %
Guyane	4 250	0,6	3,4 %	17,3 %
Guadeloupe	9 614	0,2	6,9 %	2,9 %
Rouen	61 664	-0,1	18,0 %	11,6 %
Caen	42 833	-0,4	15,2 %	6,3 %
Besançon	34 249	-0,7	6,0 %	10,2 %
Rennes	126 924	-1,1	18,1 %	8,8 %
Reims	43 354	-2,2	18,1 %	11,1 %

Sources : MENESR

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »